

**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal**

<u>Conseillers en exercice</u>	43
Présents	24
Représentés	4
Absents	15
<u>Votes</u>	
Pour	27
Contre	
Abstention	1

# Conseil Municipal

## Séance du Mercredi 7 décembre 2022

Le sept décembre deux mille vingt-deux à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Choisy-le-Roi, légalement convoqué à domicile par écrit le 29 novembre 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Tonino PANETTA, Maire.

**Étaient présents :**

M. Mmes. : PANETTA Tonino, OSTERMEYER Sushma, BRULANT Marina, DRUART Frédéric, FRANCISOT Amandine, LAJILI Yamina, MARQUES Henrique, GAULIER Danièle, SASU Hancès, COHEN Rachel, DIMNET Jocelyne, LORES Monique, BANCE Stéphane, HABI Hacène, BOURVEN Julien, LANTERNIER Lucie OZCAN Canan, DESROCHES Damien, DESPRES Catherine, AOUMMIS Hassan, BALIAS Thierry, FOURNIAUD Martine, ESSONE MENGUE Terence, GUILLAUD BATAILLE Fabien,

**Étaient représenté·e·s :**

Mme MARTIN Mélisande	mandat à M HABI Hacène
Mme FOURNIER Laura	mandat à Mme GAULIER Danièle
Mme BENKAHLA Malika	mandat à M. AOUMMIS Hassan
M COELHO Vasco	mandat à Mme OSTERMEYER Sushma

**Étaient absents :** Ms ID ELOUALI Ali, FONDENEIGE Matthias, SAYADI Walid, GARROUT Karim, CHIRANE El Arbi, THIAM Moustapha, OMRANE Alain, BOLLE-DALLIAH Kristian, CHALBI Yacin, HUTIN Sébastien Mmes HACHE Bénédicte, FONTAINE Sabrina, FADLI Hafida, BEZACE Mathilde, LEMOINE Nathalie.

**Secrétaire de séance :** Mme LAJILI Yamina

Certifié exécutoire compte tenu  
de sa transmission au  
contrôle de légalité de la  
Préfecture de Créteil le  
..... **1 4 DEC. 2022** .....

de la publication le  
..... **1 4 DEC. 2022** .....

**O B J E T**

**Modification des représentants du conseil municipal au sein du conseil  
d'administration de la Régie autonome Théâtre/Cinéma Paul Eluard**

**Modification des représentants du conseil municipal au sein du conseil  
d'administration de la Régie autonome Théâtre/Cinéma Paul Eluard**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que Mesdames Françoise JUHEL et Nadine LUC, ont démissionné de leur mandat de conseillère municipale le 21 septembre 2022.

Dans ce cadre, il convient de désigner deux nouveaux conseillers en remplacement de Mesdames Françoise JUHEL et Nadine LUC afin d'assurer la représentation de la ville au sein du conseil d'administration de la Régie Autonome Théâtre/Cinéma Paul Eluard.

LE CONSEIL,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu les statuts de la Régie Théâtre Cinéma Paul Eluard modifiés,

Vu la délibération N° 20.075 du conseil municipal en date du 16 juillet 2020, désignant les représentants du Conseil municipal au sein du Conseil d'administration de la Régie Autonome Théâtre /Cinéma Paul Eluard,

Considérant les démissions de leur mandat de Mesdames Françoise JUHEL et Nadine LUC,

DELIBERE :

Article 1 : Procède à la désignation de deux représentants du conseil municipal, pour siéger au sein du conseil d'administration de la Régie Autonome Théâtre Cinéma Paul Eluard :

**Madame FOURNIAUD Martine**

**Monsieur ESSONE MENGUE Terence**

Article 2 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication sur le site internet de la commune [www.choisyleroi.fr](http://www.choisyleroi.fr) . Le tribunal administratif de Melun peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Fait et délibéré en séance, le 7 décembre 2022.

Pour extrait conforme

Tonino PANETTA  
Maire de Choisy-le-Roi

